

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2018

---

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 1106)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

### ARTICLE 26 QUATER A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons supprimer l'ajout du Sénat consistant à ce que les départements puissent consulter le fichier des ressortissants étrangers sollicitant la délivrance d'un visa.